

LE BILLET DE MAURICE PAUL

2000 l'année de l'avenir. Le Grand Projet de Ville au sujet duquel certains étaient sceptiques prend corps et se nourrit de la réflexion et de la contribution des citoyens. Le comité de pilotage a été installé à l'initiative de la municipalité. Le préfet du Var, le président du Conseil régional, le Conseil général, la Caisse des dépôts et consignation ont donné leur accord pour ce comité dont la tâche sera pour 2001-2006 de piloter le GPV. Lors d'un rendez-vous au ministère de la ville, avec M. Yvin, directeur de cabinet du ministre Bartolone, nous avons eu confirmation de l'inscription définitive de notre ville à ce dispositif national. Nous avons été confortés dans nos ambitions. Voilà de bonnes nouvelles pour notre ville! L'avenir ce sont aussi nos enfants. C'est pour eux que nous travaillons. La Seyne de demain, ce sera la leur. En faire des apprentis citoyens, initiés à la gestion de leur ville avec un conseil municipal des enfants, c'est la démarche que nous avons engagée. Le poète l'a proclamé: «la femme est l'avenir de l'homme», c'est ce que nous avons voulu faire vivre en créant la délégation «Femmes dans la ville». Elle organise sous la responsabilité de Solange Andrieu et de son équipe, avec succès et bonheur, de nombreuses manifestations fort appréciées. Celles du 8 mars, journée internationale de la femme auront le même succès. Aux Seynoises, je souhaite une bonne fête à l'occasion de cette journée.

Le Journal de La Seyne-sur-Mer
2, rue Léon Blum 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél : 04 94 10 94 30 - Fax : 04 94 10 94 39
Directeur de publication :
Maurice Paul, maire, conseiller général
Rédigé par la direction de la Communication :
Toussaint Codaccioni, adjoint au maire,
Gilles Gaignaire, directeur
Rédacteur en chef: Claude Alberto
Rédaction : Patricia Le Goff, Jean-Louis Novelli,
Daniel Alfandari, Sandra Colin, Mickaël Darmorik
Photos : François Lai, Pascal Scatena
Conception : Anatome
Maquettiste : Christine Martineau Augéard
Imprimerie : Editoriale. Les éditions
Dépôt légal : Octobre 1999
Diffusion : 35 000 exemplaires.

ÉDUCATION CIVIQUE

La parole aux jeunes élus

Place à la jeune génération le 9 février dernier dans la salle du conseil où s'est déroulée la première séance de l'année du conseil municipal des enfants.



Titulaires et suppléants, le conseil municipal des enfants au grand complet. Chacun s'est vu remettre un petit guide «A la découverte de ta commune», pour mieux comprendre son rôle d'élu.

C'est la tête pleine de questions, de projets et de nouvelles propositions que les 23 élus titulaires ont pris place derrière les micros de la salle du conseil, tandis que leurs suppléants s'installaient coté public pour assister aux débats. L'adjoint délégué à la démocratie locale Maurice Robert a souhaité la bienvenue à la jeune assemblée avant de saluer les membres du comité de pilotage adulte Mme Ferrandi et MM. Urban, Djian et Ghineu, de remercier pour leur présence les représentants de la municipalité Maurice Ettouati, Toussaint Codaccioni, adjoints au maire ainsi qu'Olivier Frances, conseiller municipal et de présenter le personnel du service des affaires scolaires chargé de la coordination des travaux des jeunes élus. Président du conseil municipal des enfants depuis sa création en 1996, le conseiller municipal Guy Mouisse a dressé un bref bilan des actions engagées l'an dernier puis a ouvert la séance en proposant à chacun de s'exprimer.

Propositions et interrogations

Création de selfs services dans le cadre de la restauration scolaire, mise en place d'ordinateurs dans les écoles, lutte contre la pollution des plages et de la mer, création de pistes cyclables et construction d'un mur «spécial tags», développement d'activités et de fêtes pour la jeunesse autant de propositions émises par les jeunes élus qui ont également évoqué leurs préoccupations concernant certains sujets tels que les fermetures de classes, les dangers de la circulation sur certains axes de la commune ou encore les aménagements nécessaires à la mise en place du futur tramway.

Interrogeant les élus adultes sur la création d'équipements de loisirs, les conseillers en herbe ont été heureux d'apprendre la

prochaine installation d'un cinéma multiplex sur le site des ex-chantiers, l'avancement du projet de complexe aquatique et la réalisation imminente d'une piste de rollers aux Sablettes.

C'est maintenant dans le cadre de commissions ayant pour thème l'environnement, la ville, l'aménagement des écoles et la solidarité que les jeunes élus vont



Pauline, futur modèle pour Marianne ou futur maire ?

poursuivre leurs travaux et peut-être préparer certaines délibérations qui seront proposées à leurs aînés.

Patricia Le Goff

Un quatuor d'élus dans l'action

Ils sont titulaires ou suppléants, entament leur première ou leur seconde année de mandat et ont chacun une idée bien précise de leur fonction d'élu.



Marion: «On parle de beaucoup de choses au conseil municipal des enfants. C'est ma deuxième année, je souhaite apporter de nouvelles propositions et participer à la réalisation d'un projet.»

Doriane: «En participant au conseil municipal des enfants on peut changer certaines choses. J'ai des idées que j'essaierai de défendre comme par exemple la création de pistes cyclables.»

Clément: «Le conseil municipal des enfants nous permet de présenter des projets et d'être écoutés par les adultes. Je suis content d'être élu cela me permet de faire quelque chose de bien pour ma ville. Ce qui m'intéresse c'est l'environnement et surtout le problème de la pollution de la mer.»

Lionel: «Pour être élu j'ai présenté un programme devant les classes de CM1 de mon école. Elu du conseil municipal des enfants je souhaite améliorer certaines choses au niveau de mon école. Je souhaiterais par exemple qu'on installe une cafétéria.»

Propos recueillis par Patricia Le Goff